

Maître Sylvie LANGLAIS, membre de la **SCP LANGLAIS - CHOPIN**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 7 bis rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES Le MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

Dans un ensemble immobilier sis **à AUBERVILLIERS (93)**

23 à 27 rue Lopez et Jules Martin et 17 rue de la Maladrerie - Cadastré section AQ numéro 341

Et plus précisément au **23 rue Lopez et Jules Martin**

LOT N° 62 : Dans le bâtiment II, au quatrième étage, deuxième porte à gauche de l'escalier B,

UN APPARTEMENT comprenant selon procès-verbal de description dressé le 20 septembre 2017 par Maître Philippe LETELLIER, Huissier de Justice associé à TREMBLAY-EN-FRANCE (93) : une entrée avec placard ouverte sur une pièce principale (séjour), trois chambres, un couloir de distribution avec placard-penderie, une cuisine, une salle de bain, un w.-c., un **balcon** filant.

SURFACE privative (Loi Carrez – hors balcon) : **64,35 m²**. Et les 1.297/100.000^{èmes} des P.C.G.

LOT N° 72 : Dans le bâtiment II, au sous-sol, à droite de l'escalier B, **UNE CAVE** portant le numéro 408.

Et les 2/100.000^{èmes} des parties communes générales.

► Les lieux sont LOUES

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 19 rue des Capucines, 75001 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Sylvie LANGLAIS, membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 50.000 Euros (Cinquante mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 5.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

► Ces lots ont été précédemment adjugés à la somme de 50.000 euros lors de l'audience du 06 novembre 2018

Fait et rédigé à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93), le 10 août 2021. Signé : Maître Sylvie LANGLAIS

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où il a été déposé sous la Référence Greffe 17/11582

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H - Sur Internet : **www.eloca.fr** et sur **avoventes.fr**

- A **Maître Sylvie LANGLAIS**, membre de la **SCP LANGLAIS - CHOPIN**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 7 bis rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 de 10 h 45 à 11 h 30
